

MAIRIE DE  
LARGEASSE

DEUX -SEVRES

Tel 05.49.72.02.10

mairie.largeasse@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille vingt et un,*

*Le Jeudi quatorze octobre à vingt heures trente*

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 7 octobre 2021

**Présents :** BODIN Christelle, BONNET Julien, COUTANCEAU Myriam, GROLLEAU Jean-Jacques, JARRY David, MICHONNEAU Thomas, RAMBAUD Alexandre, SAUVETRE Cécile.

**Absents excusés :** BAUDOUIN Dominique, BOISSONNEAU Karine, DUBUIS Deborah, GOUBAND Benoît, LARMANJAT Olivier, LOISEAU Benoît, NOGRET Guy

**Secrétaire de séance :** JEANNEAU Lydie

**N° 2021-035**

### Tarifs location de salles année 2022

Le Conseil Municipal décide de modifier comme suit les tarifs de location des salles à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

**Objet :**  
**Tarifs location de  
salles année 2022**

		Particuliers Largeassiens	Particuliers Hors Commune	Sociétés/ Associations Hors Commune	Associations Communales
<b>Salle Guy GONNORD</b>	La Terrasse	150,00 €	210,00 €	210,00 €	<b>GRATUIT</b>
	1 salle + la Terrasse	260,00 €	400,00 €	250,00 €	
	2 salles + la Terrasse	310,00 €	560,00 €	370,00 €	
	Option jeudi soir	55,00 €	55,00 €	-	
	Lendemain de fête	50,00 €	100,00 €	-	
	Vin d'honneur	90,00 €	90,00 €	90,00 €	
	Réveillon	750,00 €	750,00 €	750,00 €	750,00 €
Salle du Millénaire	55,00 €	90,00 €	90,00 €	<b>GRATUIT</b>	
Location percolateur	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	
Caution	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire. Publié ce jour

LARGEASSE, le 14 octobre 2021

Le Maire,

Jean-Jacques GROLLEAU

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou Sous-préfecture  
Le :

Publié ou Notifié  
Le

